



Arnaque faux virement chèque volé

Par **Giman pauline**, le **21/01/2017** à **06:19**

Bonjour,

J'ai été victime d'une arnaque très connue maintenant car je viens de me renseigner. J'ai fait la connaissance d'une personne qui voulait m'envoyer un chèque pour que je lui retire son espèce (étant à découvert, il ne pouvais pas) donc il me l'a demandé. Je suis censée lui retirer l'argent demain pour lui envoyer mais j'ai préféré me renseigner avant.

Donc, c'est une arnaque. Ma question est : si je ne touche pas à l'argent déposée sur mon compte (chèque volé) est-ce que je risque quelque chose ?

Merci de votre réponse.

Par **youris**, le **21/01/2017** à **09:36**

bonjour,

attendez que ce chèque soit effectivement encaissé, si c'est un chèque volé, l'argent mentionné sur le chèque n'arrivera jamais sur votre compte.

donc ne donnez pas d'argent à cette personne, dites-lui que vous attendez que le chèque soit encaissé.

informez la banque de vos doutes sur ce chèque.

salutations

Par **LFD Criminalistique**, le **25/01/2017** à **16:29**

Bonjour,

Si vous avez des soupçons ou des doutes, il vaut mieux pas l'encaisser. Vous risquez de devenir complice et d'être convoqué à la Gendarmerie, même si ce n'est qu'un cas isolé.

Cordialement,